

# Premiers pas en généalogie, aperçu rapide



Cet article vous présente un aperçu global d'une recherche généalogique. Des liens vous renvoient vers des "leçons" détaillées, retrouvez-les en pied d'article !

## Les bases de la généalogie

**Le principe : il s'agit de remonter les générations, d'enfants en parents, le plus loin possible... mais aussi de découvrir qui étaient vos ancêtres.**

En France on peut raisonnablement espérer remonter jusqu'à la fin du XVIIe siècle pour la plupart des branches de son arbre : un jeu de découverte passionnant !

**Pour cela, il faut noter dans un arbre généalogique les informations trouvées dans divers documents.**

Des noms, des dates et des lieux d'événements, des professions, des descriptions physiques... Tous ces éléments vous permettent de reconstituer la vie de vos ancêtres.

Avant de commencer, vous vous demandez peut-être si cela va vous prendre du temps, combien ça va vous coûter, et surtout quels résultats vous pouvez espérer ?

**> voyez notre leçon n°1 : qu'est-ce qui m'attend ?**

Il faudra aussi vous débarrasser de vos idées reçues, et elles sont nombreuses !

**> voyez notre leçon n°2 : ce qu'il faut savoir**

---

## Où trouver les informations sur mes ancêtres ?



Sur **Geneanet** : dans les arbres généalogiques publiés par les utilisateurs du site (peut-être votre cousin) trouvables via une recherche d'ancêtres parmi plus de 2 milliards d'individus référencés !



Aux **Archives départementales (les "AD")** : les actes de plus de 100 ans (en moyenne) sont en accès gratuit sur internet avec 97 départements français disponibles. À noter que sans connaissance de la date de l'événement, vous pouvez consulter les "tables décennales", un répertoire alphabétique de tous les actes enregistrés dans une commune sur une période de 10 ans.

**Afin d'obtenir des résultats sur Geneanet ou dans les archives en ligne :**

- **vous êtes né vers 1950 ?** Remontez déjà à vos grands-parents ;
- **vous êtes né vers 1975 ?** Remontez déjà à vos arrière-grands-parents.

## Comment trouver des informations sur les contemporains ?

Il est difficile de trouver sur Internet des informations ou des actes concernant les **contemporains** (nés il y moins de 100 ans environ). Et c'est normal :

- ils sont en général masqués sur Geneanet (protection de la vie privée) ;
- les registres récents ne sont pas mis en ligne par les sites d'archives départementales.

### Alors comment faire ?

#### 1. Cherchez dans vos papiers de famille

> [Voyez notre leçon n°3 : collecter et organiser](#)

#### 2. Interrogez votre famille

(parents, grands-parents, tante généalogiste...) et demandez les dates et lieux précis (naissance, mariage et éventuellement décès), les professions, les prénoms et noms de leurs parents, etc.

> [Voyez notre leçon n°4 : interroger les vivants](#)

#### 3. Demandez des actes d'état civil aux mairies

(c'est gratuit !) :

- **astuce** : commencez par votre acte de naissance, puis demandez ceux de vos parents, grands-parents, etc. ;
- attention : il vaut mieux connaître les lieux et dates exacts des événements pour obtenir les actes ;
- selon les mairies, vous pouvez faire une demande directe par internet (acte de naissance, de mariage ou de décès), ou imprimer un formulaire à envoyer par la Poste.

> [voyez notre leçon n°5 : comment retrouver la naissance, le mariage et le décès de ses ancêtres ?](#)

## Vidéo : remonter au-delà des grands-parents

Premiers pas en généalogie : remonter au-delà des grands-parents



Le youtubeur **Nota Bene** a également réalisé un tutoriel de généalogie très complet en vidéo, qui vous donnera de bonnes bases pour vous lancer dans vos recherches : [voir la vidéo](#).

## Les principales sources généalogiques

- **Les actes d'état civil** (après la Révolution) : les actes de naissances, de mariages et de décès (les "NMD").
- **Les registres paroissiaux** (avant la Révolution) : actes de baptêmes, de mariages et de sépultures (les "BMS").



### Les actes

Voici un exemple d'acte de naissance trouvé dans un registre d'état civil.

**1** Nom de l'individu concerné

**2** Date et lieu de sa naissance

Attention à ne pas confondre la date de l'acte et celle de l'événement : ici la naissance a bien eu lieu le même jour.

**3** Nom de son père

**4** Nom de sa mère

On peut y trouver (selon les actes et les époques) :

- le(s) prénom(s) et le nom de famille de la personne ;
- **les noms des parents** (une génération en plus pour votre généalogie !) ;
- la date et le lieu de l'événement ;
- la date et le lieu de naissance de la personne, mais plus souvent son âge ;
- d'autres informations selon les actes (profession, domicile, témoins...).

**L'acte le plus complet est l'acte de mariage** : il contient des informations à propos des deux époux (donc des deux parents d'un de vos ancêtres).

De nombreux autres documents sont disponibles sur Internet. Il ne faut surtout pas les négliger et leur consultation est essentielle pour ne rien rater qui pourrait concerter l'un ou l'autre de vos ancêtres.

> **voyez notre leçon n°6 : Les archives à ne pas négliger quand on fait son arbre généalogique**

Pour bien vous y retrouver, sachez qu'il existe différents dépôts d'archives. Toutes ne fonctionnent pas de la même façon (chacune fonctionne de façon indépendante), et elles ne renferment pas les mêmes documents. Vous serez très vite emmenés à les différencier.

> **voyez notre leçon n°7 : Où chercher ses ancêtres, dans quels dépôts d'archives ?**

## Saisissez dans votre arbre généalogique le maximum d'informations trouvées

- Prénom et nom des individus ;
- dates et lieux de naissance / mariage / décès ;

- etc.

**N'oubliez pas d'indiquer les sources** dans le champ dédié lors de la saisie des informations : références de l'acte, lien permanent vers la page du registre numérisé.

Sur Geneanet, vous pouvez aussi **ajouter des portraits ou des copies d'actes dans votre arbre** pour donner du corps à votre généalogie (si vous avez réglé la confidentialité de votre arbre pour masquer les données des contemporains, leurs photos elles aussi seront masquées aux visiteurs).

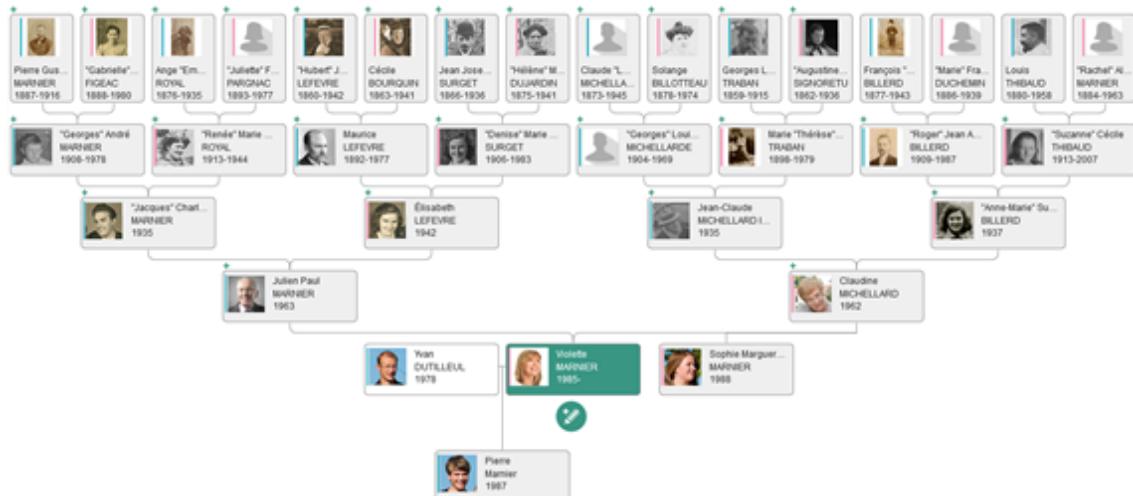
Publier son arbre sur Internet est aujourd'hui une quasi-évidence, car cela démultiplie les possibilités de contacts, de partage et de trouvailles, et c'est sur ces bases que Geneanet a été fondé. Néanmoins, Internet a ses particularités...

#### > **voyez notre leçon n°8 : Généalogie, Internet et partage**

Chaque être humain étant unique, les parcours de vos ancêtres peuvent être très variés et les procédés décrits ci-dessus peuvent différer sensiblement selon les origines géographiques ou religieuses de vos ancêtres.

#### > **voyez notre leçon n°9 : les particularités géographiques en généalogie**

#### > **voyez notre leçon n°10 : vos ancêtres et la religion**



**Prêt pour la grande aventure généalogique ? C'est parti !**

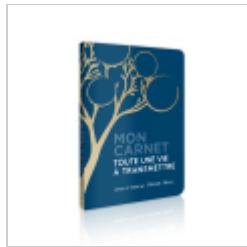
#### **Commencer mon arbre généalogique**

La dernière étape de vos recherches, qui ne seront de toutes façons jamais terminées, consistera à les partager avec vos proches et donc, à les mettre en forme. C'est le sujet de notre dernière leçon...

#### > **voyez notre leçon n°11 : Finaliser une recherche généalogique**

[\*\*< Retour guide généalogique\*\*](#)

## Notre recommandation



[Mon carnet - Toute une vie à transmettre](#)

**13,90 €**

[Voir le produit](#)

[Voir toute la boutique](#)

## Retrouvez vos ancêtres !



Remplissez quelques informations sur votre famille : nous cherchons en temps réel votre arbre généalogique !

[Trouver ma généalogie](#)

## Voir aussi

[Blog Geneanet](#)

[Origine des noms de famille](#)

[Origine des prénoms](#)

[Histoire des métiers](#)

[Cartes postales](#)

Geneanet respecte les généalogistes : vous restez intégralement propriétaire de votre arbre généalogique et des documents que vous partagez sur Geneanet ([voir plus](#))

Voir aussi : [Français](#) [English](#) [Deutsch](#) [Italiano](#) [Norsk](#) [Suomi](#) [Svenska](#) [Português](#) [Español](#) [Nederlands](#) [Popularité de votre nom de famille](#) [Recherche par pays](#) [Catalogue bibliothèque par pays](#) [Catalogue bibliothèque par thèmes](#) [Lieux référencés](#)